



Demande d'un titre de sejour vie privee et familiail

Par **nksjb**, le **18/09/2008** à **17:31**

bonjour je suis etudiant etranger pacsé avec une camerounaise possedant un titre de sejour vie privée et familail ca fait un an qu non est pacse et on vit depuis deux ans et demi ensemble est ce que moi autant que etudiant etranger je epux demander un titre de sejour vie privee et familial comme ma compagne.
merci de me repondre

Cordialement

Par **citoyenalpha**, le **18/09/2008** à **17:56**

Bonjour

non vous ne pouvez obtenir ce titre de séjour pour ce seul motif.

Votre amie a du obtenir la carte temporaire mention vie privée vie familiale pour un motif précis.

Vous devez posséder une carte temporaire mention étudiant par conséquent vous pouvez renouveler votre carte tant que vous poursuivez vos études.

Seul le temps permet souvent (3 ans en principe) d'obtenir un changement de statut.

A défaut d'autres éléments nous ne pouvons vous donner plus d'information.

Restant à votre disposition.